

LA SANTÉ POUR TOUS

tam-tam, le journal mural d'Emmaüs

“Emmaüs : un principe et une force d'éveil de la (...) conscience des nécessités d'une communauté authentique, aboutissant à la santé du corps social, à l'épanouissement du corps complet dans sa plénitude.”

Abbé Pierre



EMMAÜS INTERNATIONAL

Emmaüs : un principe et une

force d'éveil de la (...) conscience des nécessités d'une communauté authentique...



Emmaüs en mouvement

L'accès à la santé est un droit fondamental, vital... Pourtant, dans bien des pays, il n'existe pas ou peu de protection sociale. Pour de nombreux groupes Emmaüs aux quatre coins du monde, c'est une préoccupation quotidienne : des actions sont menées localement, tandis que l'ensemble du Mouvement se solidarise et agit, pour que chacun ait l'opportunité de se soigner.

Au Pérou, la communauté Águilas gère depuis 2005 un centre de thérapie physique et de rééducation. Né d'un désir profond de favoriser l'accès aux soins thérapeutiques des plus pauvres, on y dispense des soins de grande qualité à bas prix ou gratuitement si la situation du patient est particulièrement difficile. Les problèmes traités les plus courants sont l'hémiplégie, la paralysie faciale, les tendinites, les douleurs dorsales, la stimulation précoce et la paralysie cérébrale infantile. Face à l'affluence de patients, la communauté a construit un nouveau centre, plus grand, en 2010. Les conditions de service et d'accueil ont été améliorées : près de 400 patients par semaine peuvent être traités par une équipe de physiothérapeutes renforcée. Originalité et ingéniosité du dispositif : ce sont les soins de massage pour ceux qui ont quelques moyens qui financent les séances thérapeutiques des plus pauvres ! En France, le comité d'Amis de Roanne participe depuis 1997 à la gestion d'une « boutique santé ». Sur le modèle des boutiques solidaires Emmaüs, celle-ci se situe à côté de l'hôpital et est un lieu d'accueil de jour de personnes en situation d'exclusion.



Salariés et infirmières leur permettent d'accéder gratuitement aux soins de santé et d'hygiène.

Une préoccupation quotidienne, devenue collective

Face aux lacunes d'accès à la santé dans certains pays du monde et constatant les nombreuses initiatives de certains groupes Emmaüs, mais surtout l'inégalité d'accès aux soins au sein même du Mouvement Emmaüs, ce dernier décide d'apporter aussi une réponse collective : le droit et l'accès à la santé devient un des axes de travail prioritaire d'Emmaüs International.

En 2002, deux systèmes mutualistes sont mis en place par des groupes Emmaüs au Burkina Faso et au Bénin notamment avec l'aide de Comités d'Amis Emmaüs français. Ils permettent de couvrir les frais de santé et de faciliter l'accès aux frais médicaux. Comme toujours dans le cadre des actions collectives, le système a été adapté au contexte local et pensé avec les populations : elles s'organisent pour définir le mode de fonctionne-



ment, les taux de contribution et les critères d'attribution, devenant ainsi acteurs de leurs droits. Aujourd'hui, 800 adhérents bénéficient ainsi du remboursement de leurs consultations et analyses médicales, des médicaments, des interventions chirurgicales et des vaccinations. Après 10 ans de fonctionnement, le projet pour 2013 est d'étendre la mutuelle au plus grand nombre, en passant par une gestion nationale dans chacun des pays. En 2011, des programmes similaires – mais toujours adaptés aux réalités locales – ont été lancés en Inde et au Bangladesh. Peu habitués au système mutualiste, les populations se sont peu à peu approprié le programme. Dans le groupe de Tara Projects, être adhérent signifie pouvoir consulter un médecin, avoir accès



Tous à bord

Comment défendre l'accès à la santé pour tous et s'engager dans les programmes santé d'Emmaüs International ?

- Soutenir financièrement les mutuelles. En Afrique comme en Asie, les programmes santé ont besoin de la solidarité du Mouvement Emmaüs pour assurer leur fonctionnement et conserver leur indépendance financière !
- Un chantier de travail sera organisé en mars 2013 en Inde par EI. Initié par les groupes Emmaüs de l'ouest de la France - impliqués depuis longtemps dans ce programme - ce chantier sera une belle occasion de découvrir la réalité du programme !
- Des visites des programmes santé seront également organisées en Afrique en 2013 : les groupes Emmaüs engagés pourront rencontrer et découvrir le programme dans son contexte local.

Une publication d'Emmaüs International - 2012
contact@emmaus-international.org
47 av. de la résistance - 93104 Montreuil Cedex, France
Directeur de la publication - Jean Rousseau
et le Groupe publications
Conception - rédaction - Mélanie Veillaux et Claire Labat
Design graphique - Nicolas Pruvost (www.nicolaspruvost.fr)
Dessin - Claire Robert (clairerobert.org)
Crédits photographiques - Emmaüs International et
Sébastien Gracco de Lay
Impression sur papier certifié FSC par Loire Offset Titoulet

www.emmaus-international.org



Escalade à... New Delhi (Inde)

L'association Tara Projects, membre d'Emmaüs International depuis 1999, a lancé l'an dernier un projet pilote de mutuelle santé à New Delhi, en Inde. Moon Sharma, présidente de l'association, revient sur cette initiative et dresse un premier bilan.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la genèse de ce projet ?

En 2009, nous avons rempli un questionnaire sur la santé envoyé par Emmaüs International, et avons indiqué notre intérêt pour expérimenter le programme mutualiste en Asie, comme cela avait été lancé par le Mouvement en Afrique. À l'occasion d'une rencontre avec une experte de la santé et EI à New Delhi, nous avons échangé sur nos pratiques et notre capacité à impliquer les plus exclus au cœur de ce programme.

En quoi consiste exactement cette mutuelle santé ?

Les bénéficiaires du système mutualiste, aujourd'hui au nombre de 710, versent chacun 250 roupies par an (l'équivalent de 3,70 euros) sur un fonds commun, alimenté également par des groupes du Mouvement Emmaüs. Cet argent permet à ceux qui ont besoin de soins de se faire rembourser une partie de leurs dépenses de santé. Il sert également à assurer le fonctionnement d'un petit dispensaire que nous avons construit, à acheter des médicaments génériques et à rémunérer le médecin que nous avons engagé pour les consultations les plus courantes. Celles-ci sont facturées 10 roupies (0,15 euros), contre 140 (2 euros) dans les autres lieux de soins.



Quel est votre bilan, après un an de fonctionnement ?

Il est très positif ! De juillet 2011 à juillet 2012, nous avons dispensé des soins à plus de 6 000 patients, et la moyenne du taux de remboursement en cas d'hospitalisation est désormais de 71 %. Notre objectif, pour l'année à venir, est de passer à 1 000 adhérents bénéficiaires. Pour y parvenir, nous allons continuer notre mission d'information et de sensibilisation auprès des membres de notre communauté, voir quels types de soins supplémentaires nous pouvons leur proposer, tout en renforçant les conventions avec le réseau d'hôpitaux avec lesquels nous travaillons. Ceci devrait nous permettre, d'ici peu, d'étendre notre zone d'action. Pour plus d'informations : www.taraprojects.com